

- **Constitution**

Une patente ayant été accordée en date du 29 septembre 1993 par le GRAND CONCLAVE DE L'ORDRE DU MONITEUR SECRET OU FRATERNITE DE DAVID ET JONATHAN POUR LES ILES BRITANNIQUES ET LES TERRITOIRES OUTRE MER, notre Ordre fut introduit en France par la fondation des Conclaves Narbo Semper Fidelis à Narbonne et Occitania à Toulouse.

Le développement de l'Ordre en porta, cinq ans plus tard, le nombre à quatre de telle sorte que le samedi 9 mai 1998, trois des quatre Suprêmes Gouverneurs en exercice remirent au Très Honorable et Digne Grand Suprême Gouverneur une pétition aux fins de voir se créer une Juridiction souveraine en France.

Le principe en fut accepté et le 12 juin, sur instruction du Très Honorable et Digne Grand Suprême Gouverneur Peter Glyn WILLIAMS, le T.R. & D.F. Timothy J.LEWIS, An.Dép.G.S.G., Grand Scribe, procédait à une consultation préliminaire de chaque Conclave pour connaître leur sentiment sur l'éventuelle constitution d'un Grand Conclave souverain pour la France.

Les résultats de la consultation étant unanimement favorables, un referendum fut organisé entre le 20 juin et le 31 juillet 1998.

Se fondant sur ses résultats, le Très Honorable et Digne Grand Suprême Gouverneur, le T.H. & D.F. Peter Glyn WILLIAMS, accompagné de Grands Officiers du GRAND CONCLAVE DE L'ORDRE DU MONITEUR SECRET OU FRATERNITE DE DAVID ET JONATHAN POUR LES ILES BRITANNIQUES ET LES TERRITOIRES OUTRE MER se rendit, le vendredi 19 février 1999 à Toulouse, aux fins de constituer les Conclaves créés par lui, en un Grand Corps souverain de l'Ordre pour la France.

Le jour de cette Constitution, il fut décidé que, lors de l'Assemblée Annuelle du GRAND CONCLAVE DE L'ORDRE DU MONITEUR SECRET OU FRATERNITE DE DAVID ET JONATHAN POUR LA FRANCE, devant se tenir le Vendredi 5 mars 1999, celui-ci se doterait du cadre légal et réglementaire nécessaire à son bon fonctionnement.

Ce cinquième jour du mois de mars l'an mil neuf cent quatre-vingt dix-neuf, les membres du Grand Conclave assemblés à Paris adoptèrent la Constitution.